



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 7 mai 2019

### **Cadastre solaire : Rueil-Malmaison, terre d'innovation, répond à l'urgence climatique**

**Alors que va se tenir, le 22 mai prochain, la Journée Mondiale de la Biodiversité, et que l'urgence écologique s'impose à tous, la Ville se mobilise pour accélérer la transition énergétique sur son territoire.**

Elle lance en effet, le 13 mai prochain, son « **cadastre solaire** » pour accroître la part du solaire dans la production d'énergie et accompagner ses habitants vers une croissance verte : un dispositif qui va permettre d'évaluer, de façon simple et efficace, le potentiel solaire des toitures et autres surfaces de son territoire (parkings etc...) en calculant la moyenne de l'ensoleillement sur une année à partir de données de l'IGN (le modèle numérique de surface), tout en prenant en compte la végétation et les différentes zones de protection architecturale de la Ville.

Un **portail cartographique** accessible depuis le site internet de la Ville ou directement via l'URL <https://villederueil.cadastre-solaire.fr> va être mis à la disposition des administrés pour leur permettre de consulter la capacité énergétique des bâtiments et d'évaluer la rentabilité d'une installation (de panneaux solaires).

Parallèlement à la mise en place de son cadastre solaire, la Ville lance également une expérimentation sur l'**énergie partagée**, pour fédérer des mouvements citoyens autour du développement d'installations de production d'énergie renouvelable et permettre l'autoproduction <https://energie-partagee.org/> ; cette expérience sera optimisée par le recours à la technologie numérique Blockchain, mise en place par la Ville pour garantir la fiabilité du traitement et de la transaction des données. Rueil bouge, Rueil avance !

*La France devra atteindre 32% d'électricité renouvelable dans le mix énergétique en 2030 ; pour répondre à cette exigence, un nouveau dispositif de « Mobilisation pour accélérer le déploiement de l'énergie solaire » a été mis en place en 2018 par le Gouvernement pour que l'ensemble des acteurs pouvant jouer un rôle dans l'atteinte et le dépassement des objectifs en matière de développement des énergies renouvelables puissent s'engager, citoyens, entreprises, territoires et pouvoirs publics », rappelle Patrick OLLIER, « comme maire de Rueil-Malmaison, mais également comme Président de la Métropole du Grand Paris, il est de ma responsabilité d'accompagner ce mouvement et d'agir en faveur d'une croissance verte, au service des populations. »*